



Passer sa retraite en Indonésie

 21/01/2020

Le paysage, le climat, le pouvoir d'achat... de nombreuses bonnes raisons peuvent vous conduire à envisager de passer votre retraite en Indonésie. Attention toutefois, il vous faudra être attentif à certaines démarches et ne pas négliger le facteur éloignement avec la France (13 à 18 heures en avion). Difficile alors d'assister aux repas de famille le dimanche midi !

Les démarches pour prendre sa retraite en Indonésie

Les formalités en France

Avant de partir, il faut penser à prévenir l'ensemble de vos caisses de retraite, de base et complémentaire.

Vous devrez leur faire parvenir annuellement un certificat de vie, à faire remplir par les autorités locales indonésiennes.

Retrouvez toutes les démarches administratives (pension de retraite, couverture santé...) [pour passer sa retraite à l'étranger](#) dans notre article dédié.

Les formalités en Indonésie

S'installer en Indonésie est relativement facile si l'on n'y travaille pas et que l'on a plus de 55 ans. Il faut demander avant de partir un visa de retraite, appelé KITAS Lansia, à l'ambassade ou au consulat indonésien.

Le visa se renouvelle chaque année pendant 5 ans. Au-delà de cette période, il faut demander un visa permanent.

Quelle fiscalité quand on veut vivre sa retraite en Indonésie ?

Où et comment déclarer son impôt sur le revenu ?

La convention fiscale qui lie la France et l'Indonésie prévoit que les pensions de retraite sont imposées dans le pays qui verse la pension. En conséquence, vos pensions de retraite des régimes français seront imposées à [l'impôt sur le revenu en France](#).

En revanche, les pensions issues de produits de retraite (Perco, PER Entreprises, Perp...) ou d'assurance vie sont imposées sous le régime indonésien, dont le barème est plus avantageux qu'en France. Les taux vont de 5 % à 30 % suivant les tranches, le maximum de 30 % s'appliquant au-delà de 500 millions de roupies, soit un peu plus de 30 000 € annuels. Il vous faut cependant pour cela demander le statut de résident fiscal en Indonésie, ce qui suppose d'y vivre plus de la moitié de l'année.

Les avantages fiscaux de passer sa retraite en Indonésie

Exonération des charges sociales

Comme toutes les pensions de retraite perçues à l'étranger, vos pensions françaises reçues en Indonésie sont exonérées de CSG-CRDS. Ce détail a son importance compte tenu de [l'augmentation de la CSG](#).

L'assurance maladie

Vous acquitterez une cotisation d'assurance maladie, variable suivant les pensions (3,2 % sur la pension du régime de base des salariés, 4,2 % sur la pension complémentaire).

Il n'existe cependant pas de convention de Sécurité sociale entre la France et l'Indonésie. En conséquence, vous ne pourrez pas bénéficier de l'assurance maladie indonésienne. Mais vous pourrez être soigné en France lors de vos séjours.

Pour bénéficier d'une meilleure couverture sur place, vous pouvez également souscrire l'assurance maladie auprès de la [Caisse des Français de l'étranger \(CFE\)](#), voire souscrire une assurance privée complémentaire.

Dans tous les cas, [posez-vous les bonnes questions](#) avant de partir ! [D'autres destinations](#) sont également prisées par les retraités.